

LETTRE DU JAPON

Bulletin d'information n°31, FÉVRIER 2021

Ambassade du Japon en Côte d'Ivoire



(c) Photo / AFLO

Famille impériale

Japon, Son Altesse AKISHINO proclamé Prince héritier

Son Altesse impériale le Prince AKISHINO Fumihito, frère cadet de Sa Majesté l'Empereur Naruhito, a été proclamé Prince héritier, le 8 novembre 2020, après plusieurs cérémonies rituelles au Palais impérial à Tokyo.

Connu sous la dénomination de « Rikkoshi-Senmei-no-gi », la cérémonie de proclamation du Prince héritier vise à le présenter officiellement au Japon et au monde, en tant que Prince héritier au trône impérial.

Prévu pour se dérouler en présence de plusieurs centaines d'invités du Japon et de l'Étranger, cette cérémonie a finalement eu lieu en présence d'un nombre considérablement réduit de personnalités, dont le Premier Ministre SUGA Yoshihide, des membres du Gouvernement et ceux de la famille impériale, en raison de la pandémie du Covid-19.

Aussitôt proclamé, le Prince héritier a prononcé une allocution dont la teneur suit :

« Je suis empli des plus profondes révérences et gratitude d'avoir été proclamé Prince héritier lors de cette cérémonie. Je m'acquitterai solennellement de mes fonctions tout en gardant à l'esprit mes responsabilités en tant que Prince héritier ».

Une seconde cérémonie, dénommée «Choken no Gi», la première audience, s'est déroulée dans l'après-midi et a été l'occasion pour le Prince héritier AKISHINO et la Princesse héritière AKISHINO de remercier l'Empereur et



Sa Majesté l'Empereur (costume brun) et Son Altesse impériale le Prince héritier AKISHINO (costume orange, centre) lors de la proclamation



Sa Majesté l'Empereur (costume brun) et Son Altesse impériale le Prince héritier AKISHINO (costume orange)



Son Altesse Impériale le Prince héritier AKISHINO et Son Altesse Impériale la Princesse héritière AKISHINO



«Choken no Gi» : Première audience du Prince héritier

l'Impératrice qui, en retour, leur ont transmis leurs vœux de succès dans toutes les tâches inhérentes à leur nouvelle fonction.

DANS CE NUMERO

P1: FAMILLE IMPÉRIALE

- Japon, Son Altesse AKISHINO proclamé Prince héritier

P2: POLITIQUE – COOPÉRATION

- 75^e Session de l'AG des Nations Unies : Le Premier Ministre japonais promet le renforcement de la lutte contre la pandémie du Covid-19 en Afrique
- Prévention des catastrophes, le Japon remet un important lot d'équipements à la Côte d'Ivoire

P3: COOPÉRATION

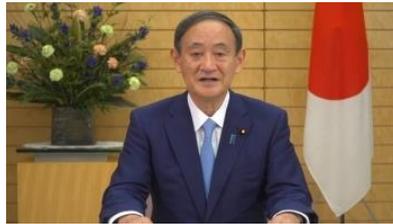
- Promotion du commerce : JETRO ouvre une nouvelle plate-forme de correspondance en ligne des entreprises pour l'Afrique

P4: CULTURE, RELATIONS PUBLIQUES

- IKEBANA, l'Art japonais dédié aux fleurs

75e Session de l'AG des Nations Unies : Le Premier Ministre japonais promet le renforcement de la lutte contre la pandémie du Covid-19 en Afrique

La 75^e Session de l'Assemblée générale des Nations Unies a été l'occasion pour S.E.M. SUGA Yoshihide, nouvellement investi Premier Ministre du Japon, de prononcer son premier discours devant cette institution mondiale. Intervenant par visioconférence, le 25 septembre dernier, S.E.M. SUGA a particulièrement évoqué les bouleversements occasionnés par la pandémie du Covid-19 et les propositions du Japon visant à juguler ce fléau. Selon le Chef de l'exécutif japonais, la propagation de cette maladie, en plus de toucher à la vie et à la dignité des individus, a entraîné au sein de la Communauté internationale une crise inédite tant au niveau humain qu'économique. Loin de



S.E.M. SUGA Yoshihide, Premier Ministre du Japon



S.E.M. SUGA Yoshihide, Premier Ministre du Japon lors de son allocution aux Nations Unies

(Photo: Cabinet Public Relations Office)

constituer un frein au multilatéralisme, le Japon estime que cette pandémie doit être plutôt un creuset pour la solidarité de tous et le renforcement de la coopération afin que « personne ne soit laissée de côté ». Pour ce faire, le Japon soutient pleinement le développement de traitements, de vaccins et de tests tout en défendant la

garantie de leur accès équitable à tous les pays. Il apporte également son appui pour la construction d'infrastructures sanitaires tout en aidant à la relance économique, surtout en Afrique. S.E.M. SUGA a aussi souligné que pour la lutte contre la pandémie, le Japon a déjà fourni une aide internationale de plus de 850 milliards de francs CFA.

Coopération

Prévention des catastrophes, le Japon remet un important lot d'équipements à la Côte d'Ivoire

Dans le cadre de la coopération japonaise, S.E.M. KURAMITSU Hideaki, Ambassadeur du Japon, a procédé, le 8 décembre 2020, à la remise d'un important lot d'équipements relatifs au « Projet de renforcement des capacités de prévention des catastrophes pour l'amélioration de la protection civile ». La cérémonie a eu lieu en présence de S.E.M. Vagondo DIOMANDÉ, alors Ministre de la Sécurité et de la Protection Civile, Mme Carol Flore-Smrecznik, Représentante Résidente du PNUD, structure chargée de la mise en œuvre dudit projet et de la formation de centaines de pompiers civils. Ce don a été octroyé à la Côte d'Ivoire dans le but d'assurer le bon fonctionnement des Centres de secours d'urgence (CSU) pour une meilleure protection civile dont pourraient bénéficier les populations



L'Ambassadeur du Japon a remis symboliquement les clés d'un véhicule au Ministre

ivoiriennes tout en permettant de consolider le processus de réintégration des ex-combattants devenus pompiers civils. D'un coût de 2 milliards 710 millions de Francs CFA financés par le Gouvernement du Japon en partenariat avec le Fonds de Consolidation de la Paix des Nations Unies (PBF), ce projet a contribué à réhabiliter et équiper 5 CSU (Agboville, Divo, Boundiali, Guiglo et Séguéla) et à former



Allocution de S.E.M. KURAMITSU Hideaki



Démonstration avec les équipements acquis

environ 250 pompiers civils qui sont aujourd'hui opérationnels.

Principes fondamentaux de la Politique d'Assistance du Japon

Le Gouvernement japonais envisage de soutenir le Gouvernement ivoirien en vue de garantir la stabilité et le développement de la Côte d'Ivoire et de la sous-région. Ce soutien se traduit par des appuis visant d'une part, le renforcement de la sécurité et la paix, l'amélioration des services sociaux éprouvés par la crise et d'autre part, l'aménagement d'infrastructures et le renforcement des capacités des industries, ces dernières étant source de croissance économique.

Promotion du commerce : JETRO ouvre une nouvelle Plate-forme de correspondance en ligne des entreprises pour l'Afrique

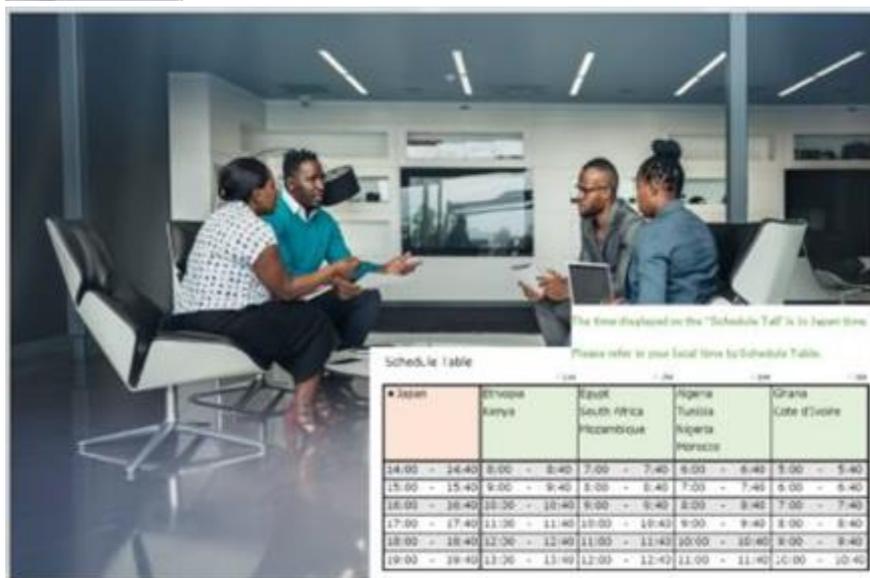
JETRO : Japan External Trade Organization, est une Organisation gouvernementale japonaise qui œuvre à la promotion du commerce et des investissements mutuels entre le Japon et le reste du monde. Créée en 1958, à l'origine pour promouvoir les exportations japonaises à l'étranger, le principal objectif de JETRO au XXI^e siècle s'est déplacé vers la promotion des investissements directs étrangers au Japon et vers l'aide aux petites et moyennes entreprises japonaises pour maximiser leur potentiel d'exportation à l'international.

Pour atteindre sa cible, JETRO s'est dotée de plusieurs instruments de communication tels que les échanges directs à travers ses bureaux disséminés dans le monde et surtout à travers les canaux qu'offrent les technologies de l'information.

Pour mieux assurer sa mission, JETRO a l'honneur d'informer les responsables d'entreprises de Côte d'Ivoire souhaitant se procurer des produits d'entreprises japonaises et/ou établir un partenariat avec celles-ci, de l'ouverture d'une nouvelle Plate-forme de correspondance en ligne entre les entreprises japonaises et africaines. JETRO espère que les intéressés pourront saisir cette excellente occasion pour acheter des produits d'entreprises japonaises et trouver des partenaires commerciaux avec les entreprises japonaises en rejoignant cette Plate-forme.

Aperçu de la Plate-forme

La Plate-forme permet de mettre en relation jusqu'à 300 entreprises par le



アフリカ・オンラインマッチングプラットフォーム

Plate-forme de correspondance en ligne pour l'Afrique

biais de la recherche et des échanges en passant par une meilleure planification et la saisie d'opportunités en ligne. Elle permet entre autres :

- l'ouverture facile de « My page », une page dédiée avec un simple clic
- la recherche par mot-clé ou tag
- une communication détaillée prise en charge par la fonction de chat.
- la demande d'entrevue en un seul clic.
- la gestion des plannings d'opportunités sur le système.
- Les négociations en ligne à partir du lien généré automatiquement.

1. Période de mise en œuvre: du lundi 12 octobre 2020 au vendredi 12 mars 2021

2. Capacité: environ 300 entreprises répondant aux critères suivants :

(1) Entreprises japonaises souhaitant

se développer sur le marché africain et/ou y trouver des partenaires potentiels.

(2) Entreprises africaines intéressées à se procurer des produits d'entreprises japonaises et/ou à collaborer avec celles-ci.

3. Date limite pour postuler: vendredi 12 février 2021

4. Frais de participation: gratuit

5. Destination de la candidature: Bureau de JETRO à Abidjan

Pour postuler, veuillez télécharger le formulaire de candidature à partir du lien ci-dessous, remplir les éléments requis et l'envoyer par e-mail.

https://www5.jetro.go.jp/newsletter/faa/2020/AFonline/Platform_application_agreement.xlsx

• Adresse: cda@jetro.go.jp

• Contact: 27 22 44 22 01

IKEBANA, l'Art japonais dédié aux fleurs

Devenu un art distinct à partir du XV^e siècle, Ikebana (生け花) ou « l'Art de faire vivre les fleurs » est un art traditionnel japonais qui se fonde sur une esthétique composition florale pour créer une harmonie de rythme et de couleurs.

Plus qu'un simple arrangement floral, Ikebana est un art qui valorise aussi bien le récipient, les tiges, les feuilles et les branches que les fleurs. La structure complète de l'arrangement floral japonais est axée sur trois points principaux symbolisant le ciel, la terre et l'humanité à travers les trois piliers, que sont l'asymétrie, l'espace et la profondeur.

L'Ikebana a suscité plusieurs styles qui traversent le temps. Le « Rikka » ou arrangement dressé est inspiré des rituels bouddhistes et connu pour être le plus ancien des styles. Il reflète la splendeur de la nature et l'expose. Le changement le plus significatif dans l'histoire de l'Ikebana advient au XV^e siècle lorsque le shogun ASHIKAGA Yoshimasa (1436-1490) dirigeait le Japon. ASHIKAGA fit bâtir de larges constructions et de petites maisons pour exprimer son amour de la simplicité. Celles-ci contenaient un « Tokonoma » (alcôve), où les gens pouvaient y placer des objets d'art ou des arrangements floraux. C'est à cette période que les règles de l'Ikebana furent simplifiées afin que toutes les classes sociales puissent jouir de cet art. A la fin du XVI^e siècle, une nouvelle forme d'arrangement floral appelé « Nageire », un style plus simple a émergé. Ce style qui sera plus tard associé à la cérémonie de thé sera aussi appelé « Chabana ». A la fin du XIX^e siècle, un autre style appelé « Moribana » fut introduit en mettant l'accent sur les couleurs et la croissance naturelle des fleurs. Dans la période d'après-guerre, certaines techniques



Une réalisation d'Ikebana



Atelier d'Ikebana lors de la journée culturelle ivoiro-japonaise

ont révolutionné l'usage de matériaux au delà de ceux communément utilisés. Non seulement les fleurs coupées et les herbes étaient utilisées, mais également, le plastique, le plâtre et le fer étaient autorisés pour exprimer des concepts surréalistes et abstraits.

Ikebana est un art très codifié qui suit des règles bien précises. Il y a notamment certains angles à respecter, pour placer les différents éléments, qu'ils soient végétaux ou minéraux. C'est ce qu'on appelle la recherche du point d'équilibre qui fonde l'harmonie dans la nature. Plusieurs années sont nécessaires pour apprendre et devenir un maître de cet art. Aujourd'hui, il existe plus de 3000 écoles d'Ikebana au Japon qui forment à tous les styles. Mais, les styles les plus en vogue sont Ikenobo, Ohara et Sogetsu. En plus de ces écoles, des ateliers existent tant au Japon qu'à l'étranger afin de permettre à ceux qui le souhaitent d'apprendre les bases de l'Ikebana et de pouvoir les réaliser eux-mêmes.

En Côte d'Ivoire, certains invités aux activités culturelles de l'Ambassade du Japon ont aussi l'occasion d'apprécier des réalisations d'Ikebana faites à partir de matériaux locaux, notamment lors de la réception de la Fête anniversaire de l'Empereur du Japon.

En mars 2019, lors de la « Journée culturelle ivoiro-japonaise » organisée par les anciens boursiers ivoiriens du Gouvernement du Japon, un atelier spécial « Ikebana » a été réalisé pour mieux présenter cet art au public ivoirien.

De plus, des calendriers dits « Ikebana » sont offerts en signe d'amitié à des personnalités désignées par l'Ambassade du Japon, au début de chaque année.